

PRINCIPES DE BIOETHIQUE CONFRONTES A L'EVOLUTION DE LA GENOMIQUE

La génomique est la branche de la génétique qui étudie le génome, support biologique de l'identité d'une personne et de son hérédité. Son histoire repose sur plusieurs dates déterminantes :

1953 découverte par Watson et Cricks de la structure en double hélice de l'ADN, support de l'information génétique et pour laquelle ils recevront le prix Nobel en 1962.

1990 début du séquençage complet du génome humain qui s'achève en 2003.

Le génome humain est ainsi constitué d'une séquence de 3,2 milliards de bases réparties sur 24 chromosomes.

2012 mise au point de CRISPR-Cas9 véritable ciseau génétique, qualifié de « couteau suisse » du génie génétique capable de reconnaître, de couper et de remplacer un fragment d'ADN tel qu'un gène défectueux.

Depuis, la recherche a débouché sur des découvertes ouvrant la voie à des opportunités nouvelles en matière de compréhension de certaines maladies génétiques, de leur diagnostic voire de l'espérance d'un traitement par thérapie génique.

Dans le même temps, ces découvertes soulèvent des préoccupations éthiques sans précédent chez l'homme :

brevetage et commercialisation du vivant.

amélioration du capital génétique dans un but eugénique .

production et destruction d'embryons pour la recherche, manipulations d'embryons à des fins d'amélioration de l'espèce, aboutissant à « l'embryon cobaye » .

bébé à la carte, véritable bébé OGM entraînant la discrimination et le rejet des enfants handicapés.

modifications non voulues et défavorables du génome par effet collatéral, transmissibles aux générations futures.

transhumanisme : désir d'aboutir à un surhomme avec un regard négatif sur les handicapés.

Le développement du diagnostic prénatal nous fait déjà entrer dans une perspective eugénique par son objectif et sa généralisation , lui conférant un caractère quasi obligatoire. Le diagnostic pré-implantatoire, quant à lui, même s'il reste exceptionnel dans son application, est encore plus sujet à des dérives eugéniques ! Tout cela, il faut le reconnaître, au nom de motivations louables.

Signalons que par ailleurs, l'utilisation de CRISPR-CAS9 chez l'homme, afin de modifier les cellules germinales porteuses de l'hérédité, s'oppose à la convention d'Oviedo qui a établi l'interdiction de modifier le génome humain de la descendance (art 13), l'interdiction de créer des embryons humains pour la recherche (art 18), l'obligation d'accorder une protection adéquate à l'embryon humain.

L'utilisation de cet « outil » offre des bénéfices indéniables: il est facile d'utilisation par n'importe quel laboratoire de génétique, puissant, précis, rapide, abordable financièrement et applicable à tous les organismes vivants. Ses risques à long terme toutefois , sont totalement inconnus et son efficacité n'est pas entièrement garantie : possibilité d' effet « hors cible », de mosaïcisme, c'est-à-dire de voir coexister chez un individu deux génomes différents répartis de manière aléatoire.

Comme le rappelle l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : « Les implications potentielles de telles mutations génétiques pourraient se révéler chez un individu plusieurs générations après la manipulation du gène de l'un de ses ancêtres et sont inconnues ».

Selon le consensus scientifique, cette incertitude conduit à un moratoire de fait. 1

Qu'en est-il de l'éthique évangélique ?

Notion d'individu créé en image de Dieu, notre corps lui-même est un don de Dieu et ne nous appartient pas. Cette notion théologique est porteuse d'une considération éthique pour tout être

humain de sa conception à sa mort. Elle implique une dignité particulière de l'être humain et une capacité à agir dans et sur la création, en respectant les équilibres institués par le Créateur. ²

La médecine est dans son rôle quand elle restaure ces capacités, elle en sort lorsqu'elle prétend les augmenter ou les dépasser !

Chaque être humain est unique aux yeux de Dieu et voulu ainsi par Lui. ³

Nos enfants sont un don de Dieu et ne sauraient constituer un objet de manipulation.

Vouloir soigner une maladie ne pose pas de problème éthique pour les évangéliques à condition que ces soins entrent dans une démarche respectueuse de l'identité de l'être humain et de sa dignité.

Dans l'état actuel des choses, les effets d'annonce à sensation par les médias, qui court-circuitent parfois le temps nécessaire aux scientifiques pour mener à bien leur expérimentation, les contingences de la concurrence voire de la rivalité entre les différentes équipes de recherche, les enjeux financiers considérables des investisseurs dans la recherche et les intérêts de son exploitation, assurent la promotion de ces innovations avant qu'elles aient pu être évaluées correctement sur un plan scientifique et dont les enjeux éthiques n'ont pas été suffisamment pesés.

Au regard de ces considérations, il nous apparaît opportun, à la suite de l'association « Sciences Citoyennes »⁴ de ne pas céder aux sirènes d'un certain scientisme et d'exiger un vrai débat sur notre compréhension de l'humain et sur son devenir, ce qui aboutit à :

_refuser la création d'embryons pour la recherche. ⁵

_refuser la discrimination et le rejet des enfants handicapés. ⁶

_refuser toute manipulation génétique transmissible et toute « thérapie » portant sur les gonosomes. ⁷

_refuser toute volonté de créer un surhomme. ⁸

« Nous avons besoin de nouveaux droits de l'homme pour répondre à ces nouveaux enjeux ». ⁹

Joël Petitjean pour
la Commission d'éthique Protestante Evangélique

¹ Session du 12/10/2017 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

² Gen 1/26 « Dieu dit: Faisons l'homme à notre image selon notre ressemblance... »

³ Ps 139/16 « Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient... »

⁴ <http://sciencescitoyennes.org/manifeste-pour-une-recherche-scientifique-responsable/>

⁵ Ps 22/11 « Dès le ventre de ma mère tu as été mon Dieu... »

⁶ Heb 4/13 « Il n'y a aucune créature qui soit invisible devant Lui... »

⁷ On désigne sous ce terme le chromosome sexuel porteur de la moitié du capital génétique, contenu dans la cellule germinale, transmis lors de la reproduction sexuée.

⁸ Rom 1/25 « Eux qui ont remplacé la vérité de Dieu par le mensonge et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur... »

⁹ Pr R. Andorno, European Center for Law & Justice (ECLJ)